

# l'Économiste

N° 660 du 10 au 24 Juin 2015

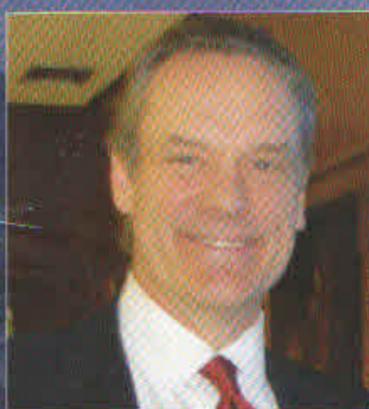
Maghrébin

Le bimensuel de l'économie

## Pétrole

# Menaces sur le secteur

## Le dessous des cartes



**Jim Cowles** Chief Executive Officer Europe, Middle East & Africa de Citigroup

## "Nous croyons en la Tunisie"

6 192200 300012



Mohamed Akrouf, PDG de l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (Etap)

## Menaces sur l'activité d'exploration et la production

*Côté exploration, nous sommes au creux de la vague : 36 permis actuellement contre 50 en moyenne auparavant, sachant que durant les trois dernières années, il n'y a eu aucun nouveau permis. Côté exploitation idem : en 2014, trois puits seulement ont été forés, sans résultat positif. De janvier 2015 jusqu'à nos jours, nous n'avons foré qu'un seul puits. Notre production de brut a chuté et régresse de 10% chaque année. Les défis sont énormes et la campagne menée actuellement et visant le secteur et l'économie du pays n'est pas pour arranger les choses, bien au contraire.*

*C'est ce que nous signifie Mohamed Akrouf, PDG de l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (Etap), que nous avons rencontré et qui a également présenté d'une manière claire, simple et directe, tous les mécanismes et autres instruments du secteur pour ce qui est des permis, des contrats, des conventions, des avantages, des inconvénients, des failles... Bref, le secteur pétrolier dans tous ses états actuels, avec les menaces qui le guettent. Rencontre.*



► **Crise de confiance, manœuvre politique, manipulation de l'opinion publique,...** Comment jugez-vous la campagne « winou el pétrole » menée depuis un peu plus de quinze jours ?

Tout d'abord, c'est un manque de confiance qui ne concerne pas uniquement le secteur de l'énergie ; c'est une suspicion généralisée. Pour ce qui nous concerne, il y a, certes, de la suspicion, mais il s'agit également d'une manipulation politique. En effet, dans certaines régions, notamment le centre et le sud, on assiste à des mouvements sociaux. A vrai dire, cela ne date pas d'aujourd'hui. Au lendemain des élections, il y a eu, si vous vous rappelez bien, des mouvements de revendication de ce genre.

Ce qu'il faudrait souligner en particulier, c'est que dans l'état actuel de la situation, le secteur de l'énergie est normalement un secteur technique avec

ses ingénieurs, ses techniciens, ses professionnels. Un secteur qui a été mis sur pied grâce à des pionniers, entre autres les premiers PDG de l'Etap et les responsables de la Direction générale de l'énergie et du ministère de l'Industrie et de l'Énergie. Or, que se passe-t-il aujourd'hui ? Tous ces professionnels ont été mis de côté et de nouveaux « experts » ont été propulsés au devant de la scène pour parler du pétrole et du gaz. Je ne cherche à nuire à quiconque, mais c'est la réalité. Le moins que l'on puisse dire, ce sont des gens qui n'ont rien, absolument rien à voir avec le secteur.

► **Soit, où en est-on exactement d'après vous ? Comment se présente réellement la situation ?**

En toute sincérité, nous sommes au creux de la vague en termes de permis d'exploration : 36 permis actuellement

contre 50 en moyenne auparavant, sachant que durant les trois dernières années, il n'y a eu aucun nouveau permis. C'est un indicateur significatif, car c'est grâce à l'exploration que de nouvelles réserves sont mises au jour. Côté exploitation, on se contente de nos réserves prouvées ; notre production ne pourra augmenter que par de nouvelles découvertes, donc par de nouveaux forages. Historiquement, la moyenne d'exploration était entre 12 et 15 puits par an. En 2014, seuls trois puits ont été forés et malheureusement, sans résultat positif. De janvier 2015 jusqu'à nos jours, nous n'avons foré qu'un seul puits. Une telle régression est due essentiellement à deux facteurs. D'abord, la pression sociale, la demande excessive - et là je n'en veux pas du tout aux citoyens qui demandent de l'emploi, c'est leur droit absolu.

Par ailleurs, notre secteur est capi-

talistique, il génère très peu d'emplois et la main-d'œuvre est très spécialisée. Un projet peut coûter entre 200 à 300 millions de dinars et n'employer que 200 personnes. C'est donc un secteur qui n'est pas générateur d'emplois, mais d'argent. D'autre part, comme notre activité est visible à l'œil nu et qu'elle se pratique partout dans le pays, tout un chacun finit par demander sa part. Or, mis à part quelques programmes à caractère social dans différentes régions, il ne s'agit pas pour nous, en tant que secteur, de distribuer à tour de bras de l'argent. Plus même, et je le mentionne à titre d'exemple, un appareil de forage emploie généralement entre 70 à 80 personnes. Nous sommes arrivés parfois à employer 200 personnes, dont les deux tiers étaient inactifs, mais rémunérés. Ce que nous refusons catégoriquement, c'est ce bras de fer, cette exigence qui est soit d'être employé, soit de recevoir de l'argent sans contrepartie, sinon ce sont sit-in, arrêt d'activité...

▶ On va revenir à cette revendication sociale, mais, je voudrais savoir pourquoi, auparavant, c'était le silence total, l'absence de communication sur le secteur et aujourd'hui, tout d'un coup, toutes ces réactions, souvent non fondées, fantaisistes même ?

J'étais auparavant à la Direction générale de l'énergie (DGE) et je peux vous confirmer que toutes les informations sur le secteur étaient disponibles. La Revue tunisienne de l'énergie (trimestrielle) publiait toutes les statistiques du secteur. Il y avait un rapport mensuel réalisé par l'observatoire dépendant de la DGE. L'INS, la Banque centrale de Tunisie... faisaient de même. Toutes les données étaient disponibles et le sont encore. La différence, c'est qu'avant la révolution, personne ne s'intéressait à ce secteur, seuls quelques journalistes spécialisés et autres universitaires chercheurs nous contactaient pour de plus amples informations. C'est là du vécu, c'est ma propre expérience en la matière. Pour

les autres, c'était l'indifférence totale ; l'administration faisait son travail et publiait des informations qui n'étaient même pas consultées et encore moins lues. Puis, du jour au lendemain, tout le monde s'est mis à exiger des informations sur le secteur; la demande a été telle qu'il a fallu une restructuration des services administratifs concernés. Par ailleurs, et dans la majorité des cas, les informations publiées étaient utilisées à d'autres fins, on ne les consultait pas dans l'objectif d'être informé. Un exemple parmi tant d'autres : à la lecture du bilan 2010-2011 de l'Etap, il ressort un bénéfice respectivement de 130 MD et de 350 MD en 2011. Commentaire de l'auteur d'une vidéo : il y a moins de détournements et de vols!... Aucune analyse objective, aucune lecture

**“ Historiquement, la moyenne d'exploration était entre 12 et 15 puits par an. En 2014, seuls trois puits ont été forés et malheureusement, sans résultat positif. De janvier 2015 jusqu'à nos jours, nous n'avons foré qu'un seul puits. ”**

sérieuse du bilan, mais une déduction hâtive et malveillante. Sans parler de ces « analystes » qui inondent les plateaux des chaînes de télévision. A les entendre, j'ai l'impression que nous n'avons pas lu le même rapport de la CGF. Chacun a le droit de dire ce qu'il pense, certes ; nous ne sommes pas parfaits à l'Etap et dans la gestion de chaque entreprise, il y a des insuffisances et des choses à améliorer, à ajouter ... mais de là à nous taxer de ce que nous ne sommes pas, c'est malveillant. Il serait plus judicieux d'avancer des propositions constructives que nous accepterions de bon cœur, car nous sommes ouverts et en perpétuelle évolution. Ce qui nous dérange, en revanche,

c'est l'utilisation des données chiffrées et autres rapports à des fins autres que celles auxquelles nous nous attendons.

▶ Justement, la parade dans ces cas reste la communication au niveau de l'entreprise.

Comme vous avez dû le remarquer, nous avons, ces derniers jours, beaucoup communiqué; nous étions de tous les plateaux de télévision. Reste que notre secteur est principalement technique et donc fermé sur lui-même. Je le reconnais, la communication n'est pas notre fort. Nous n'étions pas préparés à ce genre de campagne. Mais nous saurons tirer les leçons et nous prémunir en conséquence. Nous devons dorénavant plus et mieux communiquer. Pour l'heure, les données, toutes les données sont rendues publiques, à l'exception de certaines informations d'ordre stratégique comme nos réserves en pétrole ou en gaz.

S'agissant des réserves justement, certains croient dur comme fer que nous baignons dans « une mer de pétrole ».

▶ Quelle est la véritable situation du secteur au niveau de la production et notamment au niveau de la prospection ?

Notre production actuelle en pétrole, et contrairement à tout ce qui a été parfois avancé, est de 51 000 barils par jour. Elle était de 54 000 barils/jour avant l'arrêt, ces derniers jours, de deux puits à Kébili (Perenco et Winstar). Je dois aussi souligner qu'elle ne cesse de baisser de 10% en moyenne et par an. En effet, en 2009, on était à 81 000 barils/jour.

Pour ce qui est du gaz naturel, nous produisons 6,9 millions de m<sup>3</sup>/jour. Notre production de brut arrive à satisfaire à peu près 60% de nos besoins, le reste est importé. Pour le gaz, notre production couvre 45% de la consommation locale, ce qui nous amène à importer les 55% restants d'Algérie.

S'agissant de l'exploration, elle est également en baisse, ce qui est inquiétant. En termes de permis, on est aujourd'hui à 36 permis. En 2014, nous n'avons foré

“ **Au final, le taux de partage est entre 75 et 80% de la production au profit de l'Etat et entre 25 à 20% au profit de l'investisseur. En comparaison, on n'est pas loin de l'Algérie qui a un taux de prélèvement d'environ 90% et de la Libye, deux pays dont le potentiel est grand.** ”

que 3 puits, avec malheureusement zéro découverte. Cette année, nous avons foré un puits - Mazarine -, une petite structure qui a donné une petite découverte, soit à peu près 4300 barils/jour.

Mais parlons de l'activité de prospection en général. Elle est financée par les investisseurs étrangers, donc nous, en tant que pays producteur, nous ne dépensons absolument rien. En cas de découverte, nous avons notre part. Le tout étant consigné dans des contrats en bonne et due forme.

Il ne faut pas trop rêver. Depuis que nous avons commencé l'exploration au début des années 30 jusqu'à présent, nous avons foré quelque 750 puits. Le taux de succès a été en moyenne de 10%. En Algérie, ce taux est à plus de 50%.

Depuis les découvertes d'El Borma et d'Ashtart, nous n'avons jamais fait de grandes découvertes. C'étaient tout le temps des petites ou de moyennes découvertes. C'est là la caractéristique de la Tunisie pétrolière. Nous sommes un pays à faible potentiel et à faible taux de succès d'exploration. Il faut dire aussi qu'au niveau de notre territoire, nous n'avons pas tout exploré. Certaines régions ont été suffisamment explorées, d'autres moins, essentiellement le nord et le nord offshore, et cela pour des raisons géologiques rendant l'exploration difficile et très risquée. En fait, nous avons trois zones pétrolières, à savoir le Sud, le Golfe

de Gabès et le Golfe de Hammamet où nous avons fait de petites découvertes. Tout le reste, à part Sidi Kilani au centre et Douleb à Kasserine, n'a pas donné de découvertes significatives. L'investisseur fait le calcul du risque et mesure le succès de l'opération et comme le taux de fiscalité est le même pour tout le pays, on comprend alors pourquoi certaines régions ne sont pas explorées. Nous comptons répartir le pays en zones et réfléchir à des incitations fiscales pour celles qui sont les moins explorées.

Pour ce qui est des entreprises pétrolières opérant chez nous, il y a trois grandes compagnies : British gas, ENI et OMP ; toutes les autres sont des petites ou de moyennes entreprises. Les grandes compagnies détiennent la technologie et n'acceptent d'opérer qu'en fonction d'un volume de réserves minimum de 300 millions de barils, ce qui n'est pas courant chez nous. La production d'El Borma est d'un peu moins d'un milliard, il y a eu ensuite Ashtart et c'est tout ; la production des autres puits est de 40 à 50 millions de barils, pas plus. Donc, les grandes compagnies ne sont pas intéressées. En revanche, l'avantage des petites et moyennes compagnies, c'est qu'elles ont une grande souplesse de gestion et qu'elles sont rapides au niveau de l'exécution.

▶ **Comment sont accordés les permis d'exploration ?**

Quand vous accédez à notre site internet, vous pouvez trouver la carte de tous les blocs libres ainsi que la procédure d'octroi des permis. L'accès est libre et la transparence est totale. Chaque entreprise a le droit de pointer un ou deux blocs ; elle doit ensuite saisir l'Etap par un écrit pour lui indiquer ses choix et demander la possibilité d'accéder à sa base de données. Auparavant, elle doit se présenter, surtout quand il s'agit de petites entreprises, pour savoir si elle est en conformité avec le Code des hydrocarbures qui exige que chaque entreprise doit avoir la capacité technique et financière de mener des explorations. L'entreprise

doit également avoir de l'expérience dans le domaine. On ne répond favorablement qu'à celles qui remplissent ces conditions. Un rendez-vous est fixé pour lui fournir des données (environ 20% à peu près des données disponibles, pas toutes les données) ; suit alors la signature d'un accord de confidentialité. Si l'entreprise est intéressée par un bloc donné, elle dépose auprès de la DGE une offre sous pli fermé. Une commission dépendant de la DGE procède trimestriellement à l'ouverture des offres reçues et présente ses conclusions d'évaluation au comité consultatif des hydrocarbures qui est maintenant présidé par le ministre et non plus par le directeur général de l'énergie comme auparavant. Ce comité, composé par des représentants de presque tous les ministères, et dont les discussions sont consignées dans des PV, recommande au ministre soit d'accepter l'offre, soit de demander son amélioration, soit de la rejeter. Par ailleurs, le ministre n'a pas le droit de donner un avis contraire à celui du comité. Une fois l'offre retenue, l'entreprise concernée est invitée à prendre contact avec l'Etap pour discuter des conditions contractuelles à la lumière desquelles sont signées les fameuses conventions.

▶ **Il semble qu'il y a eu, avant la révolution, signature de contrats de partage de recettes défavorables à la Tunisie. Quels sont les termes des contrats ?**

Je peux vous dire d'emblée qu'il n'y a pas de contrats de partage de recettes. Il y a des conventions pétrolières à caractère international qui sont signées entre l'Etat et des investisseurs. Les termes généraux sont pratiquement les mêmes, sauf que les conditions de partage varient selon la prospectivité d'un pays à un autre. En Tunisie, la production est de 50 000 barils /jour, les découvertes sont de petites tailles, on ne peut donc pas avoir les mêmes exigences qu'un pays comme l'Arabie Saoudite qui produit des millions de barils par jour et dont le sous-sol est riche, ou comme l'Irak, où le taux de



succès est de presque 95%.

En effet, chaque investisseur analyse d'abord le risque et la prospectivité. Ses demandes sont proportionnelles au risque.

Revenons maintenant à la convention qui est signée par le ministre avec l'investisseur et l'Etap. Elle renferme deux points importants et négociables. Il y a le programme d'exploration en trois périodes, avec chacune ses engagements en termes techniques et en termes budgétaires. Sachant que l'Etap ne participe pas au financement. La première période de validité concerne l'analyse sismique et le forage d'un puits. Le deuxième point de la convention concerne le taux de participation de l'Etap. En cas de découverte, il peut aller jusqu'à 50%. Il y a aussi un troisième point qui n'est pas négociable du tout, à savoir le volet fiscal. Chaque entreprise pétrolière, y compris l'Etap, est responsable de ses propres comptes et de ses déclarations fiscales vis-à-vis du ministère des Finances. Elle doit se conformer au Code sans discussion.

► **Qu'est-ce qui revient au juste à l'Etat en cas de découverte?**

Il y a d'abord ce que nous appelons la redevance, c'est-à-dire un pourcentage de la production. C'est une contrepartie à l'exploitation de nos ressources. Le pourcentage de cette redevance varie entre 2 et 15% de la production. Il est aujourd'hui de 10% en moyenne. L'Etat achète ensuite 20% de la quote-part du partenaire au prix international, moins 10%. C'est pour le marché local, soit environ 2% de la production. Vient ensuite l'Etap qui bénéficie de 50% de la production. Ce qui

reste, c'est donc 40%, moins le marché local. 62% de la production en nature reviennent donc à l'Etat. En plus de cela, il y a l'impôt sur les bénéfices. Au final, le taux de partage est entre 75 et 80% de la production au profit de l'Etat et entre 25 à 20% au profit de l'investisseur. En comparaison, on n'est pas loin de l'Algérie qui a un taux de prélèvement d'environ 90% et de la Libye, deux pays dont le potentiel est grand.

► **Les permis de recherche sont-ils indéterminés ou limités dans le temps ?**

Un permis de recherche normal, sans extension, s'étale sur 17 ans. Pour les concessions et selon le Code, elles ont une validité de 30 ans.

► **Quel est donc le problème de British Gas qui est mise à l'index pour ce qui est de la concession Miskar ?**

British Gas a deux concessions, Miskar et Asdrubal, qui ont des statuts différents. Pour ce qui est de Miskar dont on parle beaucoup aujourd'hui, il s'agit d'une découverte faite par Elf Aquitaine en 1974, et qui a été délaissée. D'abord parce qu'il n'y avait pas de consommation de gaz, donc il y avait absence de développement. Ensuite, parce que la qualité du gaz lui-même était très mauvaise, avec une teneur de CO2 aux alentours de 50%. Donc, la moitié des réserves ne servait à rien ; c'est pourquoi la concession Miskar a été délaissée. Tout a été fait par d'anciens PDG de l'Etap pour développer Miskar. Mais il n'y avait pas de preneur jusqu'en 1988. C'est alors que British Gas a eu le permis Amilcar qui renfermait aussi Miskar. Dans ce permis, l'Etap détenait une option de participation. Il faut rappeler qu'à cette époque, le baril de pétrole était à 12 dollars avec un point d'équilibre de 21 dollars ; le pays était en plein programme d'ajustement structurel (PAS) et n'avait pas les 300 millions de dollars de participation à l'investissement nécessaire pour l'exploitation de Miskar qui, par ailleurs, n'a pas été jugée rentable pour l'Etap. Voilà tout pour la question

de Miskar. D'autre part, notre réglementation actuelle ne permet pas de revenir sur cette décision en cas de changement de conditions économiques. J'ajouterais que durant la période 1988-1990, personne ne pensait que le baril grimperait à 100 ou 150 dollars.

► **Comment procède l'Etap aux prévisions des prix ?**

En recourant à des consultants, en s'informant sur les prévisions des prix des sociétés d'exploration-production et des agences internationales, comme l'AIEA... En 2014, le prix du baril était de 200 dollars. Qui aurait imaginé alors qu'il chuterait à 48 dollars en 2015 ? Les décideurs de l'époque n'avaient pas beaucoup le choix. C'est pourquoi l'Etap n'avait pas participé à cette époque à l'exploitation de Miskar, qui est aujourd'hui détenue par British Gas toute seule, l'Etat ne percevant que les impôts et la redevance.

Pour ce qui est d'Asdrubal, la conjoncture était différente en 2004-2005. L'Etap avait décidé d'y participer après étude et aujourd'hui, on est à 50% dans ce qui est le meilleur champ gazier du pays.

► **Les revendications sociales autour du pétrole prennent de l'ampleur, surtout après la dernière découverte et ce qui s'est passé à El Faouar. Que faites-vous comme actions sociales ?**

Pour être juste et dès le départ, on a entrepris beaucoup d'actions, sauf qu'après la révolution, ces actions n'étaient pas structurées. A Kerkennah, nous avons accordé au gouvernorat un budget d'environ 900 000 dinars pour l'emploi. A Sfax, j'avais participé aux discussions avec British Gas, nous avons créé 120 emplois, 50 personnes travaillaient pour l'entreprise et 70 étaient du ressort du gouvernorat. Mais travailler de cette manière n'était pas structuré. C'est pourquoi nous avons agi différemment à Tataouine. Un cas de responsabilité sociale (RSE) très parlant. Nous avons d'abord recouru à un bureau d'étude tunisien composé d'universitaires dont

**“ Si la situation persiste, le risque sur le moyen et long termes, c’est la fin de l’activité d’exploration. Il n’y aura plus d’investisseurs dans le secteur. Ce qui fait que la baisse de la production se poursuivra dans les années qui viennent. ”**

l’un d’eux est de la région. Ils ont fait du bon travail : ils ont contacté tout le monde, défini les besoins de la région et des personnes et établi un programme, avec même des fiches-projets. L’étude était bien structurée et fort intéressante. On a réuni les 5 sociétés pétrolières opérant dans la région et on a préparé une convention qui a été signée en présence du ministre de l’Industrie. Convention qui renferme les projets proposés par le bureau d’étude avec un budget d’environ 12 millions de dinars sur trois ans. Les projets touchent pratiquement tous les domaines : la culture, le tourisme, l’agriculture, la société, les associations de micro crédits, ... Une remarque en passant : toutes les autorités de la région ont été associées à cette démarche. D’ailleurs, au cours de la semaine en cours, des réunions sont programmées avec les autorités et les organisations nationales pour ficeler ces projets avant de les lancer. A Kébili, où nous nous sommes rendus avec le ministre, nous avons demandé de procéder de la même manière qu’à Tataouine. Nous leur avons expliqué que le budget alloué était en relation avec la production de la région. Donc, il y a une proportionnalité et il ne s’agit pas de distribution gratuite d’argent. Auparavant, une étude sera faite. Ils ont accepté notre proposition et notre démarche. Après évaluation et conformément à la proportionnalité à la production, le budget alloué a été déterminé à 1,7 million de dinars. Somme qui a été jugée insuffisante; après discussion, elle a été fixée à 3 millions de dinars. Un PV a été signé à la suite de cet accord. Mais le soir même, il y a eu revirement, rejet de l’accord et deux jours après, les gens se sont attaqués aux entreprises des lieux. Leurs revendications : de l’emploi direct

et dans l’immédiat, un salaire sans travail ou de l’argent et tout de suite. Ce qui n’est absolument pas possible.

► **Quels sont, d’après vous, les risques encourus après cette campagne et ces revendications ? Il y a eu le tourisme et le terrorisme, le phosphate et aujourd’hui le pétrole. C’est l’économie du pays qui est visée en premier lieu et l’Etat même...**

Si la situation persiste, le risque sur le moyen et long termes, c’est la fin de l’activité d’exploration. Il n’y aura plus d’investisseurs dans le secteur. Ce qui fait que la baisse de la production se poursuivra dans les années qui viennent. Nous avons un déclin de production de nos champs de 10% par an. Le déficit énergétique va donc se creuser et au final, c’est le contribuable qui en payera le prix.

Par ailleurs, les investisseurs ont perdu aujourd’hui confiance en le pays. Dans combien de temps arriverons-nous à rétablir cette confiance ? Pas dans l’immédiat, c’est certain ; il faudra du temps, beaucoup de temps et beaucoup d’efforts. Tant qu’il n’y a pas de sécurité dans le pays, tant qu’il n’y a pas de visibilité et de stabilité du cadre réglementaire, les investisseurs ne reviendront pas de sitôt, d’autant plus que certains n’ont pas hésité à appeler à la nationalisation. Et ce n’est pas tombé dans l’oreille d’un sourd, les compagnies pétrolières ont des oreilles grandes ouvertes et des yeux partout.

Je lance un appel aux Tunisiens pour leur dire que si la situation ne se calme pas, si on continue à utiliser le secteur dans les tractations politiques, le risque est grand et ses effets se feront sentir immédiatement et pour quelque temps. S’il y a de la corruption, des malversations, des irrégularités, la justice est là pour trancher. Les contrats dont on

parle, on peut très bien les décortiquer un à un, mais en les remettant dans le vrai contexte, dans la conjoncture qui prévalait quand ils ont été signés et non pas dans l’absolu. Nous, en tant que gestionnaires, il nous arrive de prendre des décisions qui ne sont pas satisfaisantes mais sans elles, les retombées pourraient être catastrophiques. Il faut être responsable. Si j’étais à la place du responsable qui a pris la décision, en 1988, s’agissant de Miskar, j’aurais pris la même décision.

Pour ce qui est des contrats, je dois souligner que le Code des hydrocarbures a été conçu pour encourager, inciter à l’investissement et non pas pour bloquer la situation. Si on n’est pas souple avec les petites et moyennes entreprises, si on ne les aide pas à travailler, notamment en débloquent certaines situations, si on ne leur facilite pas la vie, elles finiront par partir pour ne plus revenir.

Quand je parle de souplesse, ce n’est pas au niveau de la production mais au niveau de l’accomplissement du travail, l’objectif étant de forer des puits et non de collecter des pénalités. Il faut savoir également que nous sommes en train de dépenser beaucoup d’argent pour la promotion du secteur minier. Arriver à amener chez nous un investisseur moyen ou même petit n’est pas chose aisée, les grandes compagnies étant plus intéressées par les grandes productions et les grandes réserves. Notre but est essentiellement de maximiser le nombre de forages d’exploration, pour faire le plus de découvertes possibles afin de renouveler nos réserves.

Quand à l’Etap, je le réitère encore une fois, c’est une entreprise comme les autres ; elle n’accorde pas de permis, ni d’extensions de permis, elle ne prolonge pas les contrats, c’est du ressort de l’Etat. Elle fait de l’exploration grâce à deux permis.

Laissez le secteur travailler et contrôlez-le quand vous voulez ◀

**Propos recueillis par  
Manoubi Marouki**

Fethi Nouri, économiste et universitaire\*

## Une tempête dans un baril de pétrole

*Interpellé au sujet de la polémique déclenchée depuis peu autour des richesses pétrolières de la Tunisie, Fethi Nouri, économiste, universitaire et spécialiste en énergie, revient sur l'historique pétrolier tunisien, explique ses tenants et ses aboutissants et décrit ses perspectives futures. La campagne (où est le pétrole) relève, selon lui, plus de la manœuvre manipulatrice orchestrée par certains des forces locales appuyées par des forces extérieures et dont les effets pourraient être dévastateurs sur l'économie et la stabilité du pays. Interview.*



► **Quel commentaire vous inspire la dernière polémique autour du pétrole ?**

C'est une tempête dans un baril de pétrole. Un petit rappel historique s'impose. La recherche pétrolière a effectivement commencé en Tunisie en 1932, au niveau de la région de Slouguia, dans le gouvernorat de Béja (délégation de Testour), où on a foré les premiers puits, mais sans grandes découvertes.

Au milieu des années 40, on a réussi à localiser des quantités de gaz naturel à Jebel Sidi Abdel-Rahmène. C'était la première découverte en énergie fossile en Tunisie. Puis il a fallu attendre jusqu'à décembre 1964 pour que le sous-sol tunisien commence à livrer ses secrets, avec la découverte du gisement d'El-Borma par AGIP (société italienne opérant dans le commerce de détail des carburants). Un gisement gigantesque, avec des réserves en brut de 780 millions de barils. De petites découvertes ont été par la suite enregistrées dans le nord ouest (Douleb et Tam Smida) dans la

région de Kasserine.

Au début des années 70, un autre grand gisement fut localisé, celui d'Achart, avec des réserves de 330 millions de barils.

Imaginez un peu un pays, qui vient tout juste de recouvrer son indépendance, qui ne dispose ni de capital humain qualifié, ni d'infrastructures, ni de moyens et à qui la nature donne subitement une richesse importante. Doublement chanceuse, la Tunisie profite aussi du quadruplement des prix du pétrole obtenu après le premier choc pétrolier de 1973. En effet, pendant cinq ou six ans, la Tunisie vendait son pétrole au prix le plus bas, à 2 dollars le baril, comme tous les pays producteurs d'ailleurs.

1973, la guerre d'Octobre. Les États arabes producteurs de pétrole décident une série de hausses du prix du baril, en réponse au soutien américain à Israël. Les prix grimpent de 2\$bbl à 11\$bbl. On ne peut pas espérer mieux. La Tunisie a entamé son processus de développement

avec un matelas confortable provenant de l'argent du pétrole.

Des investissements en infrastructures, en équipements et en services publics (éducation, santé,...) ont eu lieu. Durant les années 70 et 80, le revenu pétrolier représentait jusqu'à 55% de l'investissement direct. Le tableau retraçant la place du pétrole dans le budget de l'État montre que la Tunisie a profité un tant soit peu de son pétrole. Certes, ce n'était pas l'Algérie ou la Libye, mais c'était toujours mieux. Au cours de cette période, l'État a même décidé de créer un fonds d'hydrocarbures pour les générations futures et un autre pour encourager la recherche scientifique. D'ailleurs, on ne sait pas pourquoi ces fonds n'ont fonctionné qu'une année seulement.

La politique pétrolière mondiale allait par la suite changer, au fur et à mesure que cette richesse devenait de plus en plus rare. Une tendance, que décrivait bien l'économiste Jean-Marie Chevalier

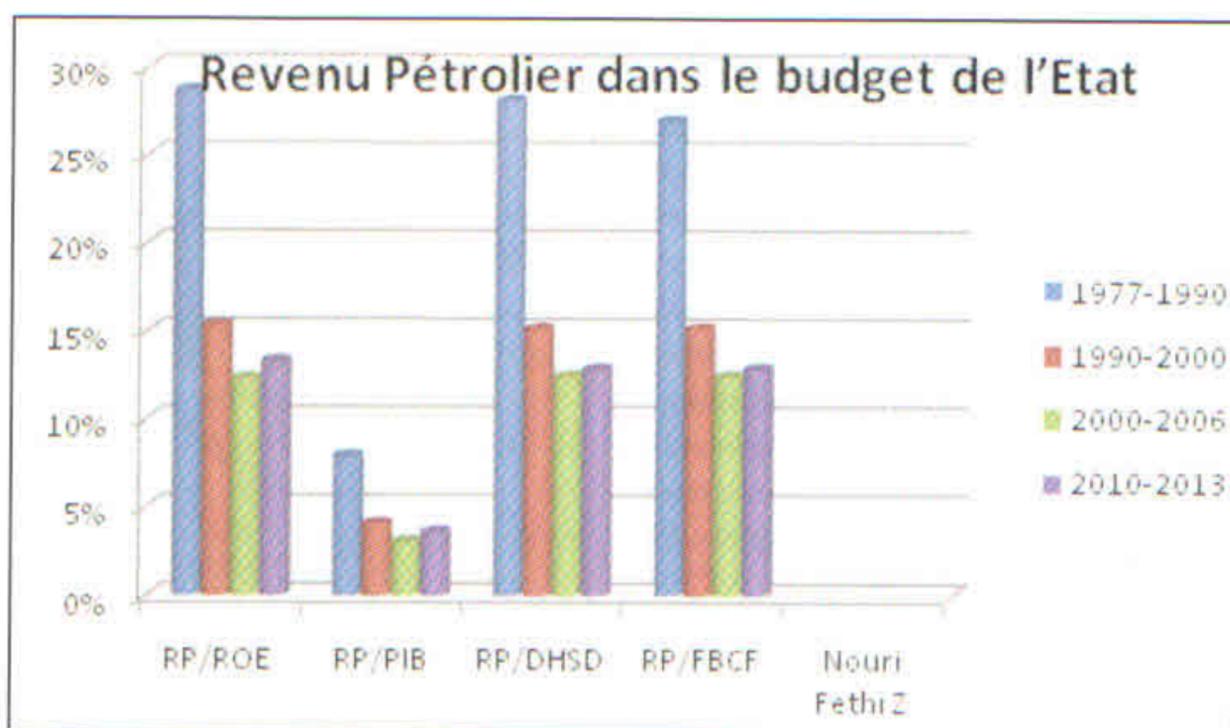
dans son livre *Le nouvel enjeu pétrolier*, paru en 1974, où il estime qu'à partir des années 80, l'ère des grandes découvertes pétrolières sera révolue et qu'il ne restera plus que les petits gisements, très coûteux à exploiter. Une donne qui va changer le rapport de force entre les compagnies pétrolières et les Etats producteurs.

Là, un petit rappel historique s'impose. L'industrie pétrolière était une industrie américaine. C'est en 1859 que le premier gisement souterrain a été découvert à Titusville, en Pennsylvanie (États-Unis) par Edwin Drake et George Bissell. C'est le début du forage de masse aux États-Unis. Une découverte qu'allait exploiter par la suite John D. Rockefeller, qui fonde en 1870 la Standard Oil (Cleveland, Ohio), société de raffinage de pétrole, qui s'assurera rapidement et progressivement une situation de monopole sur le raffinage américain.

En 1904, la Standard Oil contrôlait 91% de la production pétrolière américaine. Et c'est en 1911 que l'État fédéral lui intente un procès dans le cadre de la loi anti-trust et la condamne à se scinder en 34 sociétés séparées. C'était donc la fin d'un géant et l'émergence de ce qu'on va appeler par la suite les « Sept Sœurs » qui domineront la politique pétrolière mondiale, jusqu'à l'arrivée, durant les années 60, des « indépendants » américains, qui casseront cette domination et amélioreront relativement les redevances fiscales octroyées aux pays producteurs contre l'exploitation de leurs richesses. Toutefois, le rapport de force reste en faveur de ces compagnies.

Ce n'est qu'avec l'arrivée de l'OPEP (Organisation des pays producteurs de pétrole) en 1960 que les rapports vont changer en faveur des pays producteurs, qui commenceront à imposer leurs conditions aux compagnies pétrolières.

La découverte tardive du pétrole tunisien a, en quelque sorte, permis à la Tunisie d'échapper à l'exploitation excessive par les compagnies pétrolières et de



profiter de la mise en place du système dit de fifty-fifty (règle de partage des bénéfices nets de la production pétrolière par moitié entre le propriétaire du sol et la compagnie exploitante). Appliqué pour la première fois au Venezuela en 1948, le 50/50 s'est par la suite généralisé pour le partage des revenus pétroliers entre les compagnies et les Etats producteurs.

Pour le gisement d'El Borma, dont l'exploitation effective a commencé en 1966 par la SITEP (Société italo-tunisienne d'exploitation pétrolière), qui est une société anonyme dont les parts sont réparties entre l'Etat tunisien et le Groupe ENI, créée conventionnellement le 10 juin 1960 et constitutionnellement le 24 janvier 1961, la part de la Tunisie s'élevait à 85% (15% de redevances, 20% de la production qui doit rester sur le marché local et que la Tunisie achète à un prix préférentiel et 50% d'impôt) contre 15% pour la compagnie étrangère.

Idem pour tous les contrats pétroliers que la Tunisie a conclus durant les années 60, 70 et au début des années 80, durant lesquelles elle prenait le dessus sur les compagnies pétrolières parce que des quantités considérables de pétrole étaient encore découvertes.

Puis, quand le pétrole, aussi bien mondial que tunisien, commençait à devenir de plus en plus rare, la Tunisie s'est vu, comme tous les pays producteurs

d'ailleurs, assouplir sa fiscalité et donner plus d'incitations aux compagnies pétrolières. Le partage des rentes obéit désormais au fameux rapport R, rapport entre les recettes cumulées et les coûts cumulés. La part des compagnies pétrolières opérant en Tunisie a donc été légèrement améliorée, pour atteindre 20 à 25%. Une situation qui reste profitable aux deux parties (voir Tableau fiscalité).

#### ► La campagne « où est le pétrole ? » est-elle justifiée ?

Si on devait se poser une question, c'est certainement : qu'a-t-on fait avec l'argent du pétrole à l'époque où le pays était un grand producteur. Pourquoi n'a-t-on pas prévu qu'un jour viendra où cette ressource deviendra plus rare ? Pourquoi n'a-t-on pas conçu un fonds pour préserver la part des générations futures dans cette richesse, comme ce fut le cas dans d'autres pays comme la Norvège ou le Koweït ?

Imaginez un instant que la Tunisie ait pris, depuis les premières découvertes pétrolières, la décision de placer seulement 10% des bénéfices pétroliers dans un fonds générationnel et multipliez ces bénéfices par les taux d'intérêt actuels. Ces placements auraient pu préserver le droit des générations actuelles, voire résorber une grande part des problèmes liés au développement régional et territorial et éviter à la Tunisie ce qu'il lui

arrive aujourd'hui

La responsabilité incombe aux décideurs au ministère des Finances qui ont supprimé le fonds des hydrocarbures instauré en 1978, pour injecter tous les bénéfices pétroliers dans le budget de l'Etat. L'essentiel, pour eux, c'était que le budget de l'Etat soit équilibré, même si cela allait priver les générations futures de leur part de cette richesse. J'étais personnellement l'un des rares économistes à appeler, à l'époque, à la nécessité de créer ce fonds.

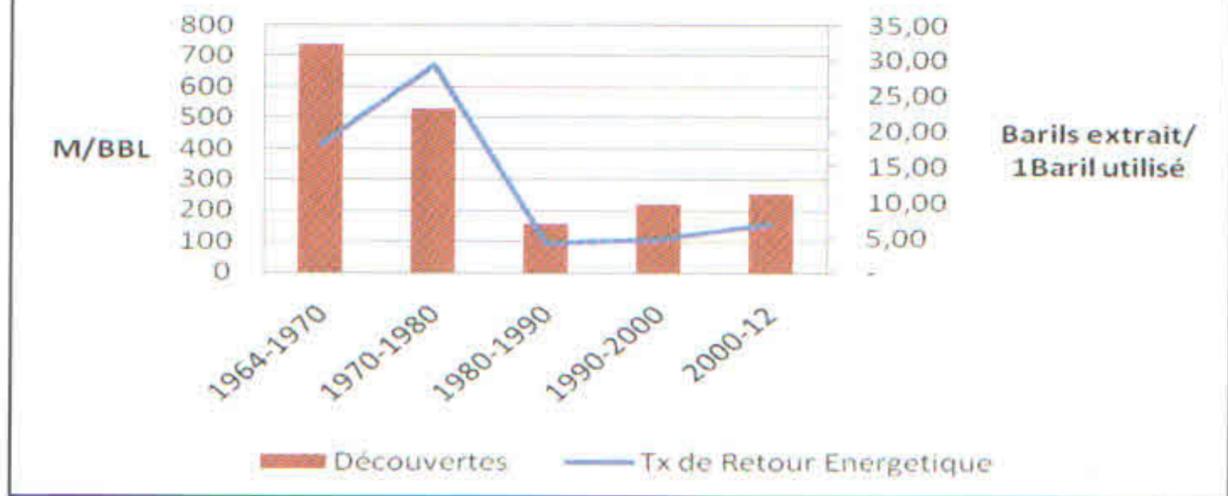
Quant aux accusations à l'égard de l'ETAP (Entreprise tunisienne d'activités pétrolières), elles sont complètement infondées. Certes, l'entreprise gère le patrimoine pétrolier de l'Etat, mais elle a aussi un second rôle qui consiste à commercialiser les parts revenant à l'Etat. Elle vend le pétrole et les recettes sont mises à la disposition de budget. Pareil pour la Direction générale de l'énergie, relevant du ministère de l'Industrie, qui gère les ressources pétrolières, les contrats, les factures, mène les négociations, sans avoir la main sur le sort des bénéfices pétroliers. Les recettes du pétrole, c'est le ministère des Finances qui les gère.

C'est ce qui m'amène, encore une fois, à dire que cette campagne est purement politique ; elle vise à détruire les fondements de l'économie nationale et à déstabiliser le pays, en reproduisant le scénario du phosphate, dont la production s'est carrément arrêtée. C'est une feuille de route bien préparée par une horde de politiques tunisiens, appuyés par certaines forces extérieures qui ne veulent pas que la révolution tunisienne réussisse.

▶ **Avez-vous des estimations exactes sur le niveau des ressources pétrolières dont dispose actuellement la Tunisie ?**

En matière d'énergie, il y a deux références mondiales : les géologues américains Colin J. Campbell et Jean H. Laherrere, dont les travaux résumément presque tout l'historique pétrolier

### Taux de retour énergétique



du monde entier. J'ai eu la chance de contacter ce dernier ; il m'a envoyé tout l'historique du pétrole tunisien, que j'ai vérifié moi-même avec les statistiques disponibles à l'échelle nationale.

Jusqu'à présent, 760 puits ont été forés. Les découvertes pétrolières effectives s'élèvent à peu près à 1,9 milliard de barils (toutes découvertes confondues, restantes et consommées, même celles dont l'extraction reste à nos jours très difficile). Ainsi, 1,5 milliard de barils ont été consommés ; les réserves prouvées qui restent s'élèvent donc à 400 millions de barils. C'est-à-dire que si on poursuit le même rythme de consommation, on en aura encore pour 19 ans. Une période qui peut être revue un peu à la hausse, en fonction de la stratégie de maîtrise de l'énergie, ou si d'autres petites découvertes voient le jour dans le futur.

▶ **Vous pensez que des découvertes pétrolières sont toujours possibles ?**

Oui, mais limitées. Si le rythme actuel des forages est maintenu, les courbes d'écrémage laissent envisager des réserves totales ultimes de l'ordre de 2,5 milliards de barils (on en est à 1,9, comme je l'ai déjà mentionné). Pour atteindre ce niveau, il nous faut forer encore 300 puits. Ce qui coûte très cher. Un forage dans l'on-shore coûte à peu près 20 millions de dinars, et dans l'offshore, il coûte 45 milliards. Le taux de succès des forages en Tunisie est de 10%. Les richesses pétrolières de la

Tunisie sont aujourd'hui très faibles et les recettes pétrolières sont en baisse. (Voir la courbe des découvertes cumulées que nous avons-nous-mêmes actualisée). Je vous donne un ordre de grandeur de nos découvertes. Dans les années 60-70, on dépensait l'équivalent d'un baril pour retrouver 19bbl, depuis 2000, un baril investi ne produit que 7bbl.

L'évaluation de la roche mère montre que la Tunisie ne dispose, actuellement, que de très peu de pétrole. Toutefois, le sous-sol tunisien peut nous réserver d'autres petites surprises. Et face au déterminisme des géologues qui estiment que nos réserves sont désormais comptées, je préfère opter pour l'optimisme des économistes qui croient toujours au pouvoir de la science, de la recherche et du progrès technologique pour faire parler plus les roches, dans des zones jusque-là inexplorées et inaccessibles. Mais ce n'est certainement pas avec les sit-in, les violences et l'acharnement contre les compagnies multinationales qu'on pourrait y parvenir.

Ceux qui croient qu'on peut « nationaliser » le pétrole tunisien ont totalement tort. L'histoire de l'industrie pétrolière mondiale regorge de tentatives de nationalisation qui, toutes, ont été vouées à l'échec. Il ne faut pas avoir les yeux plus gros que le ventre, ce n'est parce qu'on a fait une révolution qu'on va changer le cours des choses. Chasser les compagnies pétrolières internationales, c'est condamner le pays à abandonner

l'industrie pétrolière.

La campagne actuelle (où est le pétrole) risque de faire fuir des compagnies pétrolières, d'entraver la production pétrolière et donc d'apporter un coup dur à la balance de paiements et au budget de l'Etat, l'activité pétrolière représentant 2/3 des IDE et 5 % de la balance courante. Qu'on cesse donc de jouer avec le feu, au risque de se brûler.

► **Est-il aujourd'hui pertinent de mettre en place un fonds générationnel pour préserver le droit des générations futures dans ce qui reste de cette ressource ?**

Tout est possible, tant que cette ressource continue à générer des recettes positives. Chose qui reste tributaire de la capacité de l'Etat à maîtriser les subventions en énergie. Penser aux générations futures, c'est s'inscrire dans une démarche de développement durable.

► **Outre leur part du pétrole, les initiateurs de la campagne (où est le pétrole) revendiquent la transparence dans la gestion pétrolière et appellent à la publication des accords conclus avec les multinationales. Qu'en pensez-vous ?**

Bien que cette campagne soit semée de confusions et de mésinterprétations, j'adhère aux revendications pour plus de transparence dans l'octroi des contrats pétroliers, même si la procédure est saine ; elle passe par plusieurs étapes et nécessite des experts en la matière pour juger le respect des différentes clauses y afférentes.

Revenons à votre question, la transparence. C'est quelque chose de bien, mais il ne faut pas se leurrer, tout ne peut pas être transparent. Et puis que va-t-on trouver de particulier dans des contrats dont le prototype (clauses, conditions de renouvellement et d'exploitation) est fixé par le code des hydrocarbures ?

Nos contrats limitent « la grande scission » dont parle M. Adeleman, c'est-à-dire l'insatisfaction du propriétaire des ressources en cas de découverte impor-

tante ou de forte hausse des prix. Notre fiscalité progressive est un mécanisme de protection des intérêts du pays.

La publication des contrats pourrait être contraignante car, ni l'Etat, ni les compagnies pétrolières, ne souhaiteraient voir leur méthode et leur pouvoir de négociation exposés à la concurrence.

L'une des solutions que je proposerais pour répondre à cette quête de transparence, sans priver l'Etat et les compagnies pétrolières de leur pouvoir de négociation, serait de mettre en place, au parlement, une commission ad hoc d'experts, de vrais experts, dignes de confiance, qui auront à valider les termes des deals avec les compagnies pétrolières.

► **Si on vous demande d'apporter des solutions aux problèmes du secteur, qu'est-ce que vous préposez ?**

D'emblée, doter le secteur d'un centre de recherche en économie et droit de l'énergie qui centralise toutes les études stratégiques du secteur et mettre en place un plan quinquennal pour le développement énergétique. Le centre doit intégrer l'observatoire de l'énergie. Il doit assurer aussi la formation continue des cadres du secteur. Il y aura d'autres prérogatives, si on demande mon avis.

Deuxième volet, il est urgent de passer à l'application de la réforme des subventions énergétiques.

Pour conclure, il est souhaitable que les responsables du ministère des Finances jouent la transparence et mettent à la disposition des chercheurs, journalistes ou représentants de la société civile toutes les informations relatives aux recettes pétrolières. D'ailleurs, je ne comprends pas pourquoi les revenus pétroliers ont disparu des statistiques pour les intégrer directement dans les recettes fiscales.

Je crois aussi que la présence dans les conseils d'administration des entreprises du secteur doit être ouverte aux universitaires indépendants, comme c'est le cas pour les banques.

Je conclus pour dire que dans le sec-

teur pétrolier, il y a des gens qui croient être les éternels indispensables et qui doivent cet avantage à leur « prise en otage de l'information ». Il est temps de leur faire une fête d'adieu digne de leur sérieux et de les rassurer que la Tunisie a aussi enfanté d'autres responsables capables de faire mieux.

A notre sens, l'Etat doit conduire une réflexion approfondie sur le secteur en matière d'organisation, en clarifiant le rôle du ministère des Finances et celui de l'Industrie, aussi en redéfinissant le rôle des entreprises publiques concernées par l'énergie.

► **Le mot de la fin ?**

Du côté politique, je dirais que la confiance devrait être rétablie entre le Tunisien et l'Etat, afin que la situation puisse évoluer. Une certaine conscience de la difficulté du moment et des enjeux est nécessaire pour barrer la route à tous ceux qui veulent miner le climat social, dans l'intérêt de leurs propres agendas. La Tunisie n'est pas aussi riche en pétrole qu'on essaie de le faire croire. Nos réserves sont limitées. Il pourrait y avoir encore quelques petites découvertes, mais de là à dire ou à penser que la Tunisie flotte sur une nappe de pétrole, soit on est totalement naïf, soit on cache de mauvaises intentions.

Un dernier appel que j'aimerais lancer gentiment aux médias : faites, s'il vous plaît, attention à ce que vous diffusez et à la qualité de vos invités. Tout le monde n'est pas expert ◀

**Propos recueillis par Imen Gharb**

*\*Nouri Fethi Zouhair est professeur des Universités en sciences économiques, spécialiste des questions énergétiques et en finances; il est docteur en sciences économiques depuis 1987.*

*Son sujet de thèse a porté sur les contrats et la fiscalité pétrolière.*